

COMMUNIQUÉ

Annick Fluet

Grande lauréate du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue 2024

La Sarre, le 25 mai 2024 — **Madame Annick Fluet**, de Rouyn-Noranda, a remporté le Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue 2024 avec un texte intitulé **Promenade inopinée**. Madame Fluet mérite ainsi la **Bourse des Libraires** au montant de 1 500 \$, bourse qui lui a été remise par Madame Diane Fortin, de la Librairie du Nord de La Sarre, représentante des huit librairies qui financent ladite Bourse. Vous aurez bientôt le bonheur et le privilège de lire le texte gagnant sur le site <https://slat.qc.ca/prix-litteraire-a-t/laureats/>.

Le jury de cette année était composé de Lucille Bisson, Véronique Larouche-Filion et Stéphane Morrissette . Au sujet du texte *Promenade inopinée*, les membres du jury sont unanimes :

« Il nous a séduits pour sa grande maîtrise d'une écriture fine et fluide qui fait naître des images à la fois cinématographiques et touchantes. Un développement psychologique du personnage notable et un texte très émotif qui nous a habités après sa lecture. »

En plus de décerner la Bourse des Libraires, les membres du jury ont attribué à **monsieur André Roy**, de Senneterre, la **Mention Télé-Québec**, assujettie d'une bourse de 500 \$, pour son texte **Erreur d'expédition**. Au sujet de cette mention *Coup de cœur*: « Le jury a apprécié son intégration parfaite de la contrainte d'écriture. Une idée et une écriture originales et inventives qui allègent la lourdeur du sujet et qui en fait presque un texte drôle avec un côté très théâtral. Une belle trouvaille. »

Le Comité du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue remercie tous les participants et toutes les participantes qui lui ont fait parvenir des textes et félicite Annick Fluet et André Roy pour leur travail d'écriture. Le Comité remercie également les membres du jury qui ont offert leur temps et leur expertise pour évaluer les manuscrits.

Rappelons que **La Bourse des Libraires** est financée par :

- Bar-librairie Livresse, de Rouyn-Noranda ;
- la Librairie du Nord, de La Sarre ;
- la Galerie du Livre, de Val-d'Or ;
- le Service scolaire, de Rouyn-Noranda ;
- la Papeterie Commerciale, d'Amos et de Val-d'Or ;
- la Librairie Servidec, de Ville-Marie ;
- le Boulon d'ancrage, de Rouyn-Noranda et
- la librairie En Marge, de Rouyn-Noranda.

Le prix monétaire de la **Mention Télé-Québec** est offert par Télé-Québec. Soulignons aussi l'apport du ministre du Travail, responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, **Jean Boulet**, **Suzanne Blais**, députée d'Abitibi-Ouest et **Daniel Bernard**, député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue , qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Le Comité du prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue désire remercier également l'organisation du Salon du livre, le Conseil de la culture et le Regroupement des bibliothèques publiques de la région pour leur soutien.

– 30 –

Source :

Comité du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue
concours@prixlitteraire-at.ca

Entrevues :

Carolle Anne Bilodeau, présidente
819-856-1460